WILLIAMS JOHN B.—
Sous No 4605 D. Pour taxes de ville des années 1894, 96 ; 1895, 96.
Montant.....$12 00
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme partie du No 2 dans l'ilet No 613, borné par les rues Musique, Villeré, l'avenue St Roch et la rue Robertson, mesurant 31 pieds de face à la rue Musique sur 77 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de la ville et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. Les ventes se feront sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens et la pénalité.

GEO. B. PENROSE,
Trésorier.

16 nov—16 23 30—déc 7 14 18

Avis aux créanciers hypothécaires de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Bureau du Trésorier de la Ville de la Nouvelle-Orléans,

Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1897.

Conformément à la section 63, acte 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nlle-Orléans, paroisse d'Orléans, sur lesquelles les taxes de l'année 1895 et les années précédentes n'ont pas été payées, que j'en commencerai la vente à la porte de la Cour, SAMEDI, le 18 décembre 1897, et qu'un nombre de portions de propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à ladite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

GEO. B. PENROSE,
Trésorier.

16 nov—16 23 30—déc 7 14 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT PRODUCTIF —EN— Propriétés pour Magasins et Résidences et Cottages Doubles dans une bonne localité.

Succession de Joseph Sauer.

No 52,419—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 13 janvier 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre en date du 10 décembre 1897, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir—

1° La belle résidence double en bois à deux étages, Nos 1222 et 1224 rue St-André, dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Andrée, Joséphine, Camp et Chestnut, retirée de la rue avec grillage en fer, contenant galeries, sept chambres, hangar allée de chaque côté, 3 citernes et cours pavées.

Le lot de terre est désigné par le No 19 sur un plan de W. H. Thompson, en date du 12 avril 1847 et déposé dans le bureau de J. R. Baar, ancien notaire de cette ville, comme plan No 15, et mesure, en mesure anglaise, 32 pieds et 1/6 d une ligne de face à la rue St-André par 125 pieds de progondeur, entre lignes parallèles. Elle se trouve dans un joli voisinage, près de toutes les comm dités et c'est un placement payant actuellement et promettant pour le futur. Se loue au taxe de $480,00 par an.

2° Le bon emplacement pour affaires Nos 1182 et 1384 rue Constance, encoignure nord est de la rue Terpsichore, dans la Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Annonciation, Terpsichore et Melpomène. Les améliorations sont un cottage en bois double et à un étage avec mansarde avec dépendances à deux étages, contenant six chambres de chaque côté. L'encoignure possède l'appareil de boulangerie dans le fond et magasin devant. Le lot de terre est désigné par la lettre "A," sur un plan fait par Louis H. Pilié, député-voyer de ville, en date du 21 mai 1875, une copie duquel est attaché à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 17 août 1875, lequel lot forme l'encoignure des rues Constance et Terpsichore et mesure 32 pieds 11 pouces de face à la rue Constance par 73 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Terpsichoré, mesure américaine.

Pour affaires et résidence ensemble ou aucun, elle est adaptée, étant dans un voisinage populeux commandant un trafic continu, en faisant un placement sûr. Loyers au taux de $360 par an.

3. Le joli cottage double en bois à un étage Nos 2031 et 2033 rue St-Thomas, dans le quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Thomas, Chippewa, St-Andrée et Joséphine, retirée du trottoir et contenant large galeries, 4 chambres de chaque côté, écurie et atelier dans le fond un chemin de voiture sur un côté, une allée de l'autre et petit jardin devant. Le lot de terre est désigné par le No 1 et mesurant, en mesure anglaise 45 pieds 6 pouces de face à la rue St-Thomas sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après le devis fait par J. A. Celles, architecte, en date du 6 juillet 1864 et annexé à l'inventaire de la succession de Joséphine Mayer, pris par A. Barnett, ancien notaire, le 2 août 1864. Bon pour placement ou pour occupation étant dans un voisinage connu, près des lignes de chars et autres commodités.

4° Le magasin et résidence double en briques à deux étages Nos 2013 et 2017 rue Tchoupitoulas dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, St-André et Adèle, contenant magasins et une chambre en bas, trois chambres et galerie au second étage, de chaque côté, et sur le côté supérieur dans le fond et une bâtisse en bois avec 3 chambres dans le fond du lot deux bâtisses avec trois chambres dans le fond du lot deux bâtisses avec trois chambres dans l'une et deux chambres dans l'autre. Le lot de terre est désigné par le No. 2 sur un plan fait par A. Pueyo, en date du 28 avril 1840, et déposé dans le bureau de F. J. E Dugué, juge de paroisse et notaire ex-officio pour la paroisse de Jefferson, ledit lot mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces sur la ligne du lot No 3 et de 119 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 1 et une largeur de 33 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, le tout plus ou moins faisant face à la rivière, de laquelle la rue n'est pas interrompue et ayant un futur promettant.

5° Le joli cottage double en bois à un étage, Nos 3004 et 3006 rue Laurel, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Huitième, contenant 3 chambres et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 17 sur un plan fait par A. d'Hémécourt, le 23 septembre 1840, conformément auquel dit plan le dit lot mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles et round aussi par l'ancien numéro municipal 290 et 292 rue Laurel, d'après un devis de A. Duttell Jr, architecte en date du 25 mai 1881, et annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire. Un bon placement dans un voisinage tranquille.

Conditions—Un tiers en plus comptant, balance en un et deux ans à la balance, crédit sur des billets des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spéciale du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 10 pour cent comptant pour frais de vente. Le paiement du prix d'achat et assumer les taxes de 1898 à la charge des acquéreurs. Les améliorations de vant rapporter $1800 par an, le prix de location ne sera pas exigible pendant un mois après l'achèvement des bâtisses.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Jules Denis, notaire.

MACON, DENIS & KERNAGHAN,
Agents.

8 déc—8 12 15 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Améliorée DANS LES PREMIER, QUATRIÈME ET SEPTIÈME DISTRICTS.

Maison en bois à deux étages
2028 rue Félicité.

Cottage seul,
2016 rue Félicité.

Maison en bois à deux étages
2022 rue Félicité.

Cottage double
2020 et 2022 rue Saratoga.

Cottage seul
2024 rue Saratoga.

Cottage seul
1725 rue Short.

Entrepôt
742 rue Fulton.

Deux lots vacants
Encoignure des rues Joséphine et Saratoga.

Lot vacant
rue St Andrée près de la rue S Remparts.

Vente en partage
dans l'affaire de
Thomas McEvoy vs Joseph McEvoy et als.

A l'Encan — Conditions faciles.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 143 rue Carondelet.—Le MARDI, 4 Janvier 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune entre les rues St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, jugement rendu le 17 août 1897, et signé le 26 août 1897, No du Dossier 53,261, dans l'affaire de Thomas McEvoy vs Joseph McEvoy et als, pour un partage, à l'encan, il sera vendu—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, les rues S Franklin, St. André et S Remparts, désigné par le No 11 qui mesure 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face au Chemin Félicité, 35 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 103 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne de côté vers le lot No 10, et 102 pieds 8 pouces et 3 lignes sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant environ huit chambres, bains, cabinets, etc, désigné par le No 2028.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et district que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite, désigné par le No 10 et mesurant 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Félicité, 35 pieds 9 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 104 pieds 5 pouces et 6 lignes sur le côté près de la rue Remparts et 103 pieds 7 pouces et 1 ligne sur l'autre côté qui le divise du lot No 11.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages avec hangar et écurie dans le fond, connu comme le No 2022 rue Félicité.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite et désigné par le No 75; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Félicité, 30 pieds 2 lignes de largeur daps le fond, 104 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur le coté qui le divise du lot No 10 et 105 pieds 2 pouces et 1 ligne sur l'autre côté vers la rue Remparts.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois ayant 7 chambres et corridor et connu comme No 2016 Félicité.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus dernièrement décrite et désigné par No 9, le dit lot mesurant 34 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue St-André, 34 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 108 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté vers la rue Remparts et 105 pieds 11 pouces et 5 lignes vers la rue Franklin.

Les améliorations consistent en une écurie en bois ayant douze stalles.

5° Deux certaines portions de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington (maintenant Fern), Septième maintenant Hickory), Short et Green, et désignés par les Nos 16 et 17, lesquels dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant quatre chambres et citernes et connu comme le No 1725 rue Short. Les mesures sont toutes plus ou moins en mesure américaine.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance en un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1897 seront payées en prorata. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

28 nov—28—déc 12 19 26—jan 2 9 4

Anthony Bange vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 53,355—Division A

—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Marques, shérif civil et syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Dinkelspiel & Hart avocats,
12 déc—12 16 21

Succession de Henerie Burke, veuve de William B. Bingrose.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,725—Division B

—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte final présenté par Jos. D. Lagarde, Robert Strong et [illegible] exécuteurs testamentaires de la susdite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

12 déc—12 19 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

La Résidence à Deux Etages No 264 rue Gosselin,
Entre Peter et Patterson, Alger,

—ET—

La Batisse à un Etage, No 2519 rue Première,
Entre Locust et Freret.

A L'ENCAN.

Succession d'Anna Roberts.

No 49,838—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 6 janvvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour Civile de District, Division C, maintenant absent en congé, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 23 juillet 1897, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir—

1°, Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé à Belleville rive droite du fleuve Mississippi, Cinquième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gosselin, Chestnut, Patterson et Peter, mesurant, au pied américain, 15 pieds 3 pouces de face à la rue Gosselin sur une profondeur de 137 pieds 4 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, étant une moitié la plus près de la rue Peter du lot désigné par la lettre B; conformément au plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 4 décembre 1856 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire; le 21 juillet 1881.

Les améliorations sur ledit lot de terre consistent d'une bâtisse à deux étages connu par le No 364 rue Gosselin, ayant à peu près 11 chambres.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Locust ou Solis, Freret ou Jacob, Première et Philip, désigné comme lot No 7 sur un plan annexé à un acte passé pardevant Wm Shannon, ancien notaire, le 7 février 1866 et mesurant 31 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds neuf pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No 2519 rue Première.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de cette année 1897 et de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. Morgan Gurley, notaire.

30 nov - 30—déc 5 12 19 26—jan 2 6

PAR J. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle demeure dans les faubourgs

Avec des terres extensives faisant face à la Rivière Mississipi occupant un ilet carré.

Succession de Charles H. Luzenberg.

No 54,103.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N.H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci dessus intitulée, le 22 novembre 1897, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges à la batture, situées dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre la Rivière Mississipi ou la rue Nord Peters, les rues Jourdan, Royale, et la ligne de la propriété du Couvent des Ursulines, et mesurant 325 pieds de face à la Rivière Mississipi ou rue Nord Peters, 319 pieds 9 pouces sur l'avenue Jourdan, 300 pieds 4 pouces sur la ligne le divisant de la propriété du Couvent des Ursulines, et 325 pieds de largeur sur la ligne du fond la plus près de la rue Royale.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur, et pour la balance des billets à un et deux ans portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par liens du vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1898, en plus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Bussiere Rouen, notaire

28 nov—28—déc 5 12 19 26—jan 2 6

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2212 rue HOPITAL,

Entre les rues Galvez et Miro.

BATISSE A DEUX ETAGES

Succession de Louise Mangin.

No 54,689—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MERCREDI, le 22 décembre 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la "**New Orleans Real Estate Exchange**", No 717 rue Commune, entre les rues **St-Charles et Carondelet**, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 17 novembre 1897, pour le compte de la susdite succession, les propriétés suivantes, à savoir :—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Miro et Galvez, le dit lot désigné par la lettre L et mesurant 39 pieds 8 pouces 1 ligne de face sur la rue Hopital, par une première profondeur de 46 pieds 11 pouces sur le côté vers la rue Galvez, ensuite une seconde profondeur sur une ligne oblique de 37 pieds 5 pouces à la ligne du fond du dit lot qui mesure 30 pieds 11 pouces vers la rue Miro et 75 pieds 10 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue Miro.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages avec quatre chambres et galerie devant et sur le côté, bâtisse dans le fond avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1897 et déposer au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Acte de vente pardevant M. C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 nov—20 24—1 8 15 22 dec.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jane Bell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 54,736.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le MARDI, 21 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et en conformité à un ordre issu dans l'affaire ci-dessus intitulée portant la date du 17 novembre 1897, issu et signé par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre désigné par le No 35, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, dite ou la rue St Louis, les rues Conti, Broad et Dorgenois, lequel lot mesure 30 pieds de face sur la promenade Carondelet ou la rue St Louis sur 132 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions comptant—L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'adjudication comme garantie pour louer la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. Legier, notaire.

26 nov—26 21 28—déc 5 12 19 26 31.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX —DANS LE— PREMIER DISTRICT.

UN JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 617 et 619 rue S. Johnson

Entre Poydras et Perdido,

A L'ENCAN,

JEUDI 30 DECEMBRE 1897

Dans l'affaire de la
Succession d'Ernest Brisco et épouse.

No 54,669—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI le 30 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à deux ordres de Cour séparés, les deux rendus et signés le 26 novembre 1897 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues S. Johnson, Poydras, Perdido et S. Galvez et désigné comme lot No 22 dudit ilet et mesurant 29 pieds 3 pouces et une ligne de face à la rue S. Johnson sur une profondeur de 132 pieds, 3 pouces et 5 lignes.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double portant les Nos 617 et 619 rue S. Johnson et ayant quatre chambres de chaque côté et est maintenant loué à $10 par côté.

Conditions—Comptant — L'acquéreur assumera toutes les taxes de 1897 en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 nov—28—déc 5 12 19 26 30

PAR W. D. KINGSTON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Littiere, un Absent.

No 54,303, Cour Civile de District, Division E—Paroisse d'Orléans. Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la susdite Cour le dit ordre daté et signé le 24 novembre 1897, et à moi adressé, je procéderai de vendre à mon bureau, No 144 rue Carondelet, à l'enchère publique, MERCREDI, le 5 janvier 1898, à 12 M. tous les droits, titre, intérêt et réclamation dans la suivante décrite propriété, à savoir—

1° Deux certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No borné par les rues St Philippe, Dumaine, Rendon et Lopez mesurant chacun 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, connus comme lots Nos 23 et 24. Le lot 23 formant l'encoignure des rues Dumaine et Lopez.

2° Trois certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No borné par la Promenade Carondelet, les rues Toulouse, Salcedo et Gayoso, les dits lots désignés par les Nos 17 et 18 mesurant chacun 31 pieds de face à la Promenade Carondelet

3° Deux certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 337, borné par les rues Toulouse, St Pierre, Gargonois et Broad, désignés par les Nos 1 à 10. Lots 1 et 2 mesurant chacun 30 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Broad et Toulouse. Les lots Nos 3 à 6 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Broad et St Pierre.

Conditions Comptant—Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. D. KINGSTON, Encanteur,
114 rue Carondelet.

5 dec—5 12 19 26—jan 5

PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

JOLI COTTAGE SEUL.

No 2231 rue Amélia.

Mlle Nellie Smith Robinson vs John Robinson, son époux.

No 53,243.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker encanteur.—Bureau, 334 rue Carondelet—Le JEUDI, 23 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629-31 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 8 novembre 1897 et signé le 15 novembre 1897 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée; il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Foucher, Amélia, Liberté et St David, lequel lot est désigné par le No 8 et mesurant trente et un pieds quatre pouces de face sur la rue Foucher, trente pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Amélia par la profondeur suivante : sur les lignes de côté s'étendant de la rue Foucher à la rue Amélia, à savoir, cent six pieds huit pouces et une ligne sur la ligne de division du dit lot et du lot No 7, cent quatre pieds onze pouces et trois lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée à la rue Liberté séparant le dit lot du lot No 9.

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un an, également divisée en deux billets, garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur passé pardevant Thos. C. Spencer, notaire.

21 nov—21 28—déc 5 12 19 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Allée Jane, près la rue Banks.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 1er décembre 1897 et rendu dans la succession de Paul Hoegi ou Heogi, No 51,677 du Dossier de la dite Cour—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks, White, Palmyre et l'allée Jane, désigné comme lot No 25 et mesurant 26 pieds 7 pouces de face à l'allée Jane sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces et 1 ligne.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à 1 an de crédit, avec billet portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 déc—5 12 19 26—jan 2 6

PAR W. C. H. ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 54 129

In Ré Théodore D. Palmer vs Mme Sallie W. Letchford.

VENTE EN PARTAGE.

Jeudi 6 Janvier 1898 à midi.

A la Bourse des Encanteurs, No 631 rue Commune, par W. C. H ROBINSON Encanteur—Bureau 812 rue Commune, Hennen Building—Sous et en un jugement de l'Hon. Fred D. King, Juge de la Division B. de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans rendu le 5 octobre 1897 et signé le 15 octobre 1897, à moi adressé, je procéderai à la vente aux enchères publiques, les propriétés foncières suivantes à savoir.—

1° Un certain ilet de terre, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 176 et borné par les avenues Pacifique et Atlantique et les rues Newton et Decatur, et divisé en vingt lots du No 1 à 20 inclusivement et mesurant comme suit—

Lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Atlantique et de la rue Newton et mesure 32 pieds 1 pouce 5 ligne de face à l'avenue Atlantique, sur une profondeur et façade de 123 pieds 8 pouces à la rue Newton.

Lots 2 à 9, les deux inclus, se joignent et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Atlantique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces. Lot 10 forme l'encoignure de l'avenue Atlantique et de la rue Decatur et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Atlantique sur une profondeur et façade de 123 pieds 8 pouces sur la rue Decatur. Lot 11 forme l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Decatur, et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur et façade sur la rue Decatur de 123 pieds 8 pouces.

Lots 12 à 19, les deux inclus, se joignent et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces. Lot No 20 forme l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Newton et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur et façade à la rue Newton de 123 pieds 8 pouces, le tout plus ou moins, entre lignes parallèles.

2° Un certain ilet de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, connu comme l'ilet No 223 borné par les rues Elmire et avenue Pacifique et les rues Lapeyrouse et Socrates, et ayant une façade à chacune des rues Lapeyrouse et Socrates de 247 pieds 4 pouces et une profondeur à chacune des avenues Pacifique et Elmire de 309 pieds 9 pouces.

Le tout d'après le plan fait par W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849, copies duquel sont faits par W. C. Urban en date du 17 décembre 1890, maintenant en exhibition à la bourse.

Conditions—Un tiers en plus comptant la balance à un et deux ans de crédit avec intérêt au taux de sept pour cent par an sur les paiements différés, à être représenté par des billets des acquéreurs garantis par privilège et hypothèque spéciale du vendeur, avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat, en cas d'un procès pour forcer la collection des dits billets les acquéreurs devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1898.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant M. E. L. Simons, notaire.

Plans à la Bourse.

W. C. H ROBINSON.
Encanteur et agent de propriétés Hennen Building, 812 rue Commune.

5 déc—5 12 19 26—jan 2 6.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

La jolie résidence moderne à deux étages,

No 1828 avenue Peters,
entre S. Remparts et Saratoga,
Ilet Octavia.

GRANDS TERRAINS,
Mesurant 92' 6" 9''' par 120'.

—Aussi—

Terrain de clé avec améliorations,
Rue Saratoga, entre l'avenue Peters et Octavia.

30' par 154' 3" 6 1/2'''

Walter C. Grivot et al vs Maurice R. Grivot.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A—No 54,331.

Mardi le 21 Décembre 1897, à midi.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—A la date ci-dessus, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Division E, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A absent en congé, daté et signé le 10 septembre 1897, dans l'affaire ci dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique—

1° Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans la Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 490 borné par l'avenue Peters, les rues Saratoga, Sud Remparts et Octavia et lesquels dits lots sont désignés par les numéros 14, 15 et 16 sur un devis privé annexé à un acte pardevant John Bendernagel, ancien notaire en cette ville, le 18ème jour de janvier 1890 les dits lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds, 10 pouces 3 lignes de face à l'avenue Peters, la même largeur dans le fond sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 14 commençant à une distance de 61 pieds, 8 pouces et 6 lignes de l'encoignure de la rue Saratoga. Les améliorations sont connues comme le No 1828 Avenue Peters et consistent en une résidence moderne presque neuve, à deux étages, contenant salon, vestibule, librairie, salle à manger, cabinet, office, et cuisine au premier étage et cinq chambres à coucher, vestibule, chambre à bain, chambre à décharges, etc, au deuxième étage; galerie sur le devant et dans le fond en haut et en bas; jolis manteaux de cheminées, foyers et devantures en tuiles; gaz et cloches de sureté, beaux candélabres, les murs récemment tapissés en de joli papier peinte. Dans le fond du lot se trouve une bâtisse à deux étages, ayant hangar et chambre à bicycle et grande chambre pour servante. Jolie pelouse et bosquets de fleurs, bauquette et cour pavée en Schillinger.